

## Intervention UNSA « L'Orientation Tout au Long de la Vie »

Monsieur le Président,  
Cher(e)s collègues,

L'UNSA s'inscrit pleinement dans la définition de l'orientation du Conseil de l'union européenne rappelée dans le rapport en tant que processus d'appropriation de son avenir et non d'une étape où l'élève, l'étudiant ou le salarié est passif, une étape déterminée uniquement par des résultats scolaires, les formations présentes ou les besoins économiques du territoire.

C'est pourquoi, nous tenons à rappeler que la stratégie adéquationniste de l'orientation vers les secteurs en tension ou identifiés comme tels ne peut être la règle et ce pour deux raisons :

- d'une part cette stratégie, n'est pas conforme à ce principe fondamental pour l'UNSA que le choix d'orientations soit laissé à l'individu ;
- d'autre part, elle représente une vision restrictive et à court terme qui ne prend pas en compte les évolutions des métiers, des filières et des besoins essentiels de compétences permettant aux jeunes et aux salariés de s'adapter à ces changements.

L'UNSA se retrouve dans la démarche proposée par le rapport qui vise à passer d'une approche basée sur les dispositifs à une approche basée sur la personne et son parcours. Dans un parcours d'orientation, la qualité, la lisibilité de l'information, son accès facilité sont des leviers importants tout comme l'accompagnement et le conseil en orientation qui lui sont liés et qui pour l'UNSA relèvent en priorité du service public.

L'UNSA estime que la capacité à s'orienter tout au long de la vie est un enjeu essentiel dans un contexte socio-économique fluctuant, incertain, marqué par des évolutions profondes de l'emploi, des métiers et des technologies, accélérées par effets de la crise sanitaire.

Face à l'évolution très rapide des métiers, les jeunes doivent désormais être en capacité de « savoir évoluer » sur le marché du travail. La politique d'orientation doit donc désormais viser non plus uniquement à aider à trouver une formation professionnelle **mais à apprendre à s'orienter en tout premier lieu dans le système de formation initiale comme le préconise le rapport** puis tout au long de la vie pour ajuster au mieux ses compétences professionnelles.

Il faut passer d'une logique d'affectation à une logique d'aide au choix, accompagner les jeunes en leur laissant choisir leurs parcours et sensibiliser les familles au processus.

Pour l'UNSA, les activités d'orientation doivent avoir pour objectif de faire du citoyen un acteur de sa formation et de son parcours professionnel : il s'agit, en particulier pour les personnes dont le rapport à la formation est depuis longtemps distendu, de restaurer des conditions favorables au « désir d'apprendre » et de donner corps à l'exercice d'un droit subjectif à la formation, par exemple sous la forme d'un droit de tirage social individualisé.

Son effectivité est suspendue notamment à l'existence d'un service public de l'orientation professionnelle réunissant plusieurs caractéristiques politiques : « proximité avec les bénéficiaires, gamme de prestations large permettant à la fois la construction de projet, la validation de projet ou l'aide à la mise en œuvre d'un projet, possibilité d'accès indépendamment du statut et conditions tarifaires permettant l'accessibilité à tous ».

Orientation et formation sont logiquement deux dimensions d'un même processus d'évolution de soi, de construction identitaire, de socialisation, d'investissement dans l'action.

Pour l'UNSA, la formation ne se fait pas une fois pour toutes à l'école et elle ne se réduit pas strictement aux seuls acquis de l'expérience professionnelle ni de ceux de la formation continue. La vie elle-même est porteuse de formation.

Ceci a des conséquences structurelles fondamentales. En effet, la formation tout au long de la vie se fonde sur le principe d'acquisition en continuum dans l'espace des savoirs, et des compétences avec un réinvestissement qui permette à l'individu d'être aussi acteur de son devenir et de son implication dans la cité.

Les enjeux sont d'importance : il s'agit de favoriser les parcours de formation. En formation initiale, dans l'enseignement secondaire ou supérieur, il faudra renoncer aux filières de formations étanches ainsi qu'aux examens couperets sanctionnés par le « tout ou rien » et privilégier l'acquisition modulable et progressive afin de mieux articuler les possibilités de retour en formation continue sans repasser par la case départ. Il faudra aussi favoriser les passerelles entre filières.

Pour L'UNSA, il est nécessaire de mettre en œuvre un véritable droit à une « formation différée » déjà actée par l'accord national interprofessionnel de 2009, pour tous ceux qui ont été laissés au bord du chemin par l'institution.

L'orientation peut être vécue comme une source d'anxiété pour de nombreux étudiants et de remise en cause pour les actifs.

Abondance des formations, transformation des métiers ou obsolescence des compétences sont autant de facteurs qui peuvent remettre en cause des choix de carrière.

Savoir s'orienter devient une compétence indispensable pour accéder à un marché du travail en constante mutation et y évoluer sereinement.

**L'UNSA votera le rapport.**